



Communiqué de presse
Le 11 juin 2019

Plus aucun recours n'est possible,

Les Tours Hermitage Plaza, un avenir lumineux

Après 7 années de batailles juridiques, Hermitage a obtenu, début juin, la purge de l'intégralité des recours contre les permis de construire du Projet Hermitage Plaza. Plus aucun recours n'est donc possible.

Cela va enfin permettre à Hermitage :

1. De se rapprocher dès la rentrée de septembre, de l'intégralité des acteurs concernés par ce projet (Paris La Défense, Bouygues Bâtiment Ile-de-France, etc.), et ainsi de débloquer les fonds nécessaires au démarrage des travaux préalables au chantier des Tours Hermitage Plaza (telles que les opérations de désamiantage, de démolition, etc.).
2. D'entamer dans les semaines à venir, des négociations avancées avec un opérateur hôtelier (pour la partie hôtel et le service aux appartements) et des locataires de bureaux (pour les espaces de travail). La commercialisation des appartements, ainsi que celle du centre commercial, débutera après le démarrage de la construction.

Ainsi, les Tours Hermitage Plaza deviendront un symbole pour les Jeux Olympiques de Paris 2024.

Hermitage Plaza, en bref

Culminant à 320 mètres, Hermitage Plaza sera le plus haut immeuble jamais construit en Europe occidentale. Dessiné par Sir Norman Foster et offrant une mixité d'usages inédite à Paris, il sera composé de deux tours associant des appartements et des penthouses, un hôtel de luxe de cinq étoiles, des restaurants et bars panoramiques, le premier centre de thalasso panoramique en France, des espaces de bureaux modernes, flexibles et polyvalents, un espace dédié aux boutiques et aux services de luxe, des équipements culturels, dont un auditorium et une galerie d'art.

Les tours s'élèveront au-dessus d'un vaste socle aménagé en place publique, bordée de magasins, de restaurants et de cafés.

5 000 emplois seront générés par la construction et les aménagements du complexe Hermitage Plaza, et 3 000 emplois directs seront créés de façon durable.

Les Tours Hermitage Plaza visent l'ultra performance environnementale en obtenant la mention BREEAM « Excellent », une des plus hautes certifications mondiales pour une tour mixte.

Contacts Presse :

Galivel & Associés - Carol Galivel - 01 41 05 02 02

21-23 rue Klock – 92110 Clichy - Fax : 01 41 05 02 03 - galivel@galivel.com

HERMITAGE S.A.S. au capital de 11 000 000 €

1 et 3 avenue Marceau 75116 PARIS Tél. : +(33) 1 44 43 50 50 Fax : +(33) 1 44 43 50 64 www.hermitage.fr
449 818 509 R.C.S. PARIS SIRET 449 818 509 00027